

Économie/ social

LA DÉMOCRATIE SOCIALE, COMPLÉMENT INDISPENSABLE DE LA DÉMOCRATIE POLITIQUE – LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL

Jean Grosset

28/04/2023

Démocratie sociale, combat contre l'extrême droite, impact de la pandémie sur les organisations du travail en France et en Europe, impact de la réforme des retraites sur les seniors, accord BPCE, dysfonctionnements des CSE des entreprises de taille intermédiaire et des grandes entreprises : tous les sujets qui font l'actualité du dialogue social et du travail syndical sont abordés dans cette dernière lettre de l'Observatoire du dialogue social de la Fondation.

La crise que nous traversons avec la réforme des retraites suscite plusieurs réflexions.

Si le suffrage universel permet d'élire les représentants du peuple qui légifèrent souverainement, notre Constitution, qui intègre l'article 8 du préambule de la Constitution de 1946, dispose : « tout travailleur participe par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective de ses conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises. » Ce texte, enrichi en France notamment par la loi Larcher et en Europe par le « Socle européen des droits sociaux » pose les fondements d'une vraie démocratie sociale.

Certes, démocratie politique et démocratie sociale ont des légitimités différentes ; leurs démarches sont distinctes et leurs aspirations souvent contradictoires mais elles concourent l'une comme l'autre au service de l'intérêt général.

Ainsi, toutes les organisations syndicales françaises se sont faites les porte-parole d'une opposition majoritaire dans le pays à la réforme des retraites présentée par le gouvernement. Les

millions de manifestants ont utilisé les cortèges syndicaux pour exprimer leur opposition et demander à l'exécutif qu'on les entende...

Accepter de prendre en compte ce que portent, à un moment donné, toutes les organisations syndicales de ce pays n'est pas un aveu de faiblesse, mais au contraire une démarche de dialogue renforçant la démocratie politique. Comme l'écrivait Alain Supiot dans *Le Monde* du 16 mars 2023, « Malgré tous leurs défauts, les syndicats ont de la réalité des conditions de vie et de travail de l'ensemble de la population, une connaissance dont aucun parti ni commentateur politique ne peut se prévaloir. »

Au-delà du seul dossier des retraites, toutes les questions soulevées dans cette crise nous renvoient directement à la question du travail. Les réponses existent et peuvent être traduites en revendications, propositions et négociations en termes de rapport au travail, de santé au travail, de démocratie au travail... Mais pour que cela puisse se réaliser, encore faut-il que le pouvoir exécutif sorte d'une vision confuse, brutale et artificielle du dialogue social. Désormais, la balle est dans son camp.

C'est donc à cette large réflexion autour de la démocratie sociale dans notre pays qu'entend participer l'Observatoire du dialogue social de la Fondation en publiant prochainement notamment une étude sur les « éloignés du dialogue social ». Car nous sommes convaincus que démocratie politique et démocratie sociale ne s'opposent pas mais se complètent.

- Vous pouvez vous abonner aux parutions de l'Observatoire du dialogue social en envoyant un mail à observatoiredudialoguesocial@gmail.com ;
- Vous pouvez nous envoyer une contribution sur des expériences positives en matière de dialogue social à observatoiredudialoguesocial@gmail.com ;
- Vous pouvez avoir un contact avec un-e responsable de l'Observatoire du dialogue social en écrivant à observatoiredudialoguesocial@gmail.com ou Fondation Jean-Jaurès – Observatoire du dialogue social, 12 cité Malesherbes, 75009 Paris.